

INSCRIPTION AU CLUB D'HENNEBONT TRIATHLON

Qui peut s'inscrire?

Le club d'Hennebont triathlon accueille les jeunes à partir de 16 ans. Les débutants sont les bienvenus à condition de savoir nager un minimum et dans l'optique d'un perfectionnement.

Entraînements

En étant membre vous avez accès aux entraînements, aux conseils experts de nos entraîneurs et vous faites partie intégrante du club avec tous ses avantages.

Natation : créneaux piscine les lundi et mardi soirs (horaires et niveaux à déterminer) et samedi matin (8h-9h) à HENNEBONT et Jeudi soir à la base FUSCO à LANESTER.

Vélo : entraînement le dimanche matin à 9h (2 groupes de niveaux sont prévus), les parcours et horaires sont affichés sur le site web du club et varient en fonction de la météo

Course à pied : après le créneau piscine du samedi matin

Les entraînements débuteront **le Samedi 7 novembre** à la piscine d'Hennebont (rdv 7h45 car c'est 8h dans l'eau !) soyez à l'heure et n'oubliez pas votre certificat sinon pas d'entraînement !

Que dois-je faire en tant que membre ?

- 1) respecter le règlement interne du club, à pratiquer toutes les disciplines reconnues par la Fédération Française de Triathlon dans la plus pure éthique sportive tant au niveau des entraînements que des compétitions
- 2) participer au moins à 3 triathlons/duathlons par saison dans la catégorie qui correspond à mon niveau
- 3) porter un textile représentant mon club sur toutes les épreuves fédérales
- 4) œuvrer comme bénévole lors d'au moins une organisation d'épreuve du club HENNEBONT TRIATHLON.
- 5) avertir mon médecin traitant que mon activité sportive est sujette à des contrôles antidopages.

Le bureau se réserve le droit d'exclure les membres qui ne satisferaient pas leurs engagements.

Combien ça coûte ?

Licence Senior-Vétérant **150 €**

Licence junior né en 1990-1991 ? €

Licence cadet né en 1992-1993 ? €

Ces cotisations incluent les montants reversés à la ligue pour la licence fédérale. Le paiement en deux fois est possible pour les licences : marquer au dos du deuxième chèque à partir de quelle date il sera encaissable.

Documents à fournir pour l'inscription

1. Formulaire d'adhésion du club signé
2. Demande de licence à la ligue de Bretagne pour la saison 2016

Démarche => rendez-vous sur la page internet Espace tri 2.0 : <http://espacetri.fftri.com> puis cliquez sur « SE LICENCIER », imprimez puis complétez la demande de licence que vous signerez

3. Certificat médical à jour pour la pratique du triathlon en compétition
4. 1 photo d'identité pour notre trombinoscope
5. Chèque(s) de cotisation

Contact mail : hennebontriathlon@gmail.com

Secrétariat-informations : Olivia JAN, 11 Rue Jean Moulin, 56700 HENNEBONT, 06-26-91-60-14

Siège social : Hennebont triathlon chez M. Urien David, 15 les Hauts de Kergoh, 56690 Nostang

FORMULAIRE D'ADHESION AU CLUB D'HENNEBONT TRIATHLON

En m'inscrivant au club d'HENNEBONT TRIATHLON, je m'engage à :

- 1) Respecter le règlement interne du club, à pratiquer toutes les disciplines reconnues par la Fédération Française de Triathlon dans la plus pure éthique sportive tant au niveau des entraînements que des compétitions
- 2) Participer à au moins à 3 triathlons par saison dans la catégorie qui correspond à mon niveau
- 3) Porter un textile représentant mon club sur toutes les épreuves fédérales
- 4) œuvrer comme bénévole lors d'au moins une organisation d'épreuve du club HENNEBONT TRIATHLON
- 5) Avertir mon médecin traitant que mon activité sportive est sujette à des contrôles antidopage

Le bureau se réserve le droit d'exclure les membres qui ne satisferaient pas leurs engagements

Fait le àSignature :

Délais

Les dossiers d'inscription doivent être envoyés complets avant le 15 novembre 2015

Contact pour l'envoi des documents

Olivia JAN pour Hennebont Triathlon, 11 Rue Jean Moulin, 56700 HENNEBONT, 06-26-91-60-14